

**VŒU DU MAIRE
RELATIF AU PROGRAMME EUROPEEN D'AIDE
AUX PLUS DEMUNIS**

- **CONSIDERANT** le programme européen d'aide aux plus démunis (PEAD) qui permet, via 240 organisations de solidarité de nourrir 13 millions d'européens dans 19 états membres.
- **CONSIDERANT** la réunion du 19 septembre des représentants de la Croix Rouge Française, du Secours Populaire, des Restos du Cœur et de la Fédération Française des banques alimentaires qui a rendu public les menaces qui pèsent sur l'existence de ce programme européen. En effet, 76 % de son allocation risque d'être amputée. Son montant pourrait être ramené de 480 à 113 millions d'euros en 2012.
- **CONSIDERANT** les risques encourus d'une catastrophe humanitaire si cette menace devait aboutir à une décision.
- **CONSIDERANT** l'augmentation des inégalités sociales de la précarité et de la pauvreté dans notre pays comme vient de l'indiquer l'INSEE où 13,5 % de la population vit avec des revenus inférieurs au seuil de pauvreté soit 8 millions de personnes.
- **CONSIDERANT** qu'il serait incompréhensible que les dirigeants européens acceptent une réduction de quelques centaines de millions d'euros alors qu'ils ont été capables de mobiliser des dizaines de milliards pour sauver les banques.
- **CONSIDERANT** que c'est au mois d'octobre que va se décider le sort du PEAD au niveau politique.

Le Conseil Municipal de La Queue en Brie :

ARTICLE 1 : Exige des autorités européennes le maintien des aides alimentaires pour les plus démunis à hauteur de 480 millions d'euros au minimum.

ARTICLE 2 : Invite les caudaciennes et les caudaciens à s'exprimer dans ce sens par tous les moyens à leur convenance (soutien aux associations, signature de pétitions, mails au Gouvernement et au Conseil des Ministres européens...).